

Académie de POITIERS
COLLEGE ROMAIN ROLLAND
32 ROUTE DE CHATAIN
86250 CHARROUX
Tél 0549875117
Fax 0549877304

PROCES – VERBAL DE LA SEANCE du conseil d'administration

Date : mardi 30 janvier 2018

Année scolaire : 2017/2018
Numéro de séance : 3
Date de transmission de la convocation aux membres : 19 janvier 2018
1^{ère} convocation (oui/non) : OUI
2^{ème} convocation (oui/non) :
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : Monsieur AUDONNET Thierry – Principal du Collège
Secrétaire de séance : Bénédicte FILLATRE - Gestionnaire
Quorum (13 ou 16) : 11
Nombre de présents : (18 votants)

Ordre du jour

Approbation du CA du 28 novembre 2017

I. Vie pédagogique et éducative
1/ Répartition de la Dotation Horaire Globale
2/ Projet Ecole ouverte

II. Fonctionnement général

III. Vie budgétaire et financière

IV. Questions diverses

- Annexes
- 1. Répartition de la DGH
- 2. Projet Ecole ouverte

PRESENCE au CONSEIL
Séance du 30 janvier 2018

Qualité	Titulaires				Suppléants			
	Nom - Prénom	P[☐]	A[☐]	E[☐]	Nom - Prénom	P[☐]	A[☐]	E[☐]
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	AUDONNET Thierry	X					
	Proviseur ou principal adjoint							
	Gestionnaire	FILLATRE Bénédicte	X					
	C.P.E.							
	Directeur adjoint de la SEGPA							
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	NOIRAUT Lydie	X					
	Groupement de communes	Mme COLAS Elisabeth	X					
	Commune siège	M SOUBIROUS Rémy	X					
	Commune siège							
PERSONNALITES QUALIFIEES	M CORDEAU Jean Samuel	X						
	M GIBOLD Didier	X						
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	M. MOREAU Thierry	X					
		M. GIN Alexandre		X				
		M. MALTERRE Jean-François	X					
		Mme MIKALA Isabelle	X					
		M AMBOS Christophe	X					
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	Mme CHASSAT Christelle	X					
		M. BLAIN Patrick		X				
PARENTS D'ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	Mme MARTIN Claudia	X					
		Mme DOUX Adeline	X					
		M. HILAIREAU Philippe	X					
		M. LEBOEUF Sébastien	X					
	Elèves	Mme NAULEAU Marine			X	MERCIER Julien	X	
		Mme SANSQUIER Chloé	X					

[☐] P : Présents - A : Absent - E : Excusé

Approbation du Conseil d'Administration du 28 novembre 2017

Le quorum étant atteint, Monsieur Audonnet, Principal du Collège, Président, ouvre la séance du Conseil d'Administration à 18 H 20.

- Monsieur le Principal rappelle l'ordre du jour.

- Un point est rajouté à l'ordre du jour en question diverse: M. Hilaireau souhaite avoir des informations concernant l'utilisation des réseaux sociaux par les élèves, suite à des problèmes rencontrés par des élèves.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité par 17 voix.

Approbation du compte rendu du dernier CA :

M. Audonnet signale qu'une erreur s'est glissée dans le compte rendu de séance au niveau de la date : il a été noté la date du mardi 28 novembre 2018, au lieu de 2017. Il demande de rectifier cette erreur.

Aucune question n'est posée, le compte rendu de la séance du mardi 28 novembre 2017 est adopté à l'unanimité.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité par 17 voix.

Mme FILLATRE accepte d'être secrétaire de séance.

I - Vie pédagogique et éducative

1/ Répartition de la dotation horaire globale :

M. Audonnet présente la répartition de la dotation globale horaire. (voir document en annexe).

M. Audonnet informe les membres du conseil d'administration du montant de la DHG, qui est de 238 heures, 217 heures poste et 21 HSA.

Il informe les membres du conseil d'administration du mode de calcul de cette dotation : 29heures par classes, auxquelles s'ajoute une dotation spécifique : 2 heures de laboratoire pour les enseignants de science, 1 heure pour la chorale, et 3 heures pour un seul forfait UNSS.

Tout dépend donc des effectifs qui vont définir le nombre de classes pour la rentrée prochaine. Il rappelle les effectifs prévus pour la rentrée 2018, ce qui fera une structure équivalente à celle de cette année, soit 8 divisions, 2 divisions par niveau de classe.

Les heures réglementaires sont ensuite réparties, pour l'enseignement du latin, le conseil pédagogique s'est prononcé pour allouer 2 heures par niveau, (comme le prévoit la circulaire parue au BO du 27/01/2018.).

Ensuite, des heures sont réparties en fonction des EPI prévus et du programme d'accompagnement personnalisé. 1.5 Heure est volontairement laissée en reliquat, afin de financer en HSE des EPI se déroulant sur une plus petite période, et qui pourront impliquer des enseignants nouvellement nommés à la rentrée prochaine.

Au cours de la présentation, arrivée de M. Cordeau à 18h25, et départ de Mme Chassat à 18h30.

A la suite de cette proposition de répartition, qui fait suite au travail mené en conseil pédagogique le mardi 23 janvier, puis de la commission permanente, aucune question n'est posée, M. Audonnet soumet cette proposition au vote.

Votants 17 – pour : 17

2/ Projet école ouverte :

M. Audonnet propose aux membres du conseil d'administration, après avoir abordé cette question en conseil pédagogique, de renouveler la mise en place du dispositif école ouverte au collège Romain ROLLAND. Ce dispositif est apprécié des élèves qui y participent, ainsi que des familles et les retours sont très positifs. Le projet présenté est une continuité de ce qui s'est fait l'année dernière, avec une première session plus particulièrement destinée aux élèves de 3^{ème}, afin d'approfondir les révisions des disciplines du brevet, une session en juillet ouverte à tous les élèves volontaires, et une session la semaine précédant la rentrée ou l'on accueillera les futurs élèves de 6^{ème}.

Des activités de révision, sportive et de loisir seront proposées.

Aucune question n'est posée, M. Audonnet soumet au vote le projet.

Votants 17 – pour : 17

M. Audonnet demande ensuite aux membres du conseil d'administration l'autorisation de recruter des intervenants dans le cadre du dispositif école ouverte.

II - Fonctionnement général

III - Vie budgétaire et financière

IV - Questions diverses

- M. Hilaireau souhaite avoir des informations concernant l'utilisation des réseaux sociaux par les élèves, suite à des problèmes rencontrés par des élèves.

M. Audonnet répond que des actions de prévention sont mises en place chaque année au collège, et qu'une première action, animée par le gendarme référent du collège a eu lieu dès le mois d'octobre pour les classes de 6^{ème} et 5ème. Il est prévu une autre action, animée par l'équipe mobile de sécurité pour les autres classes. Les élèves ont bien les informations sur le « bon usage d'internet et des réseaux sociaux », cela n'empêche pas les dérives. En effet, M. Audonnet précise qu'il a bien eu connaissance de problème suite à la création d'un compte sur « snapchat » dans une classe de quatrième, et il est intervenu rapidement, en lien avec le professeur principal de la classe. Ce groupe a été dissout et la situation semble plus apaisée. M. Audonnet rappelle cependant que cela s'est produit en dehors du collège et que la responsabilité des parents est engagée : les élèves ayant moins de 16 ans, condition réglementaire pour s'inscrire sur les réseaux sociaux.

Les parents demandent si une action d'information à destination des parents d'élèves serait envisageable, M. Audonnet y est favorable, à la condition que le nombre de parents présents soit suffisant : des actions sur ce thème ont été mises en place il y a 3 ou 4 ans, moins de 10 parents s'étaient déplacés.

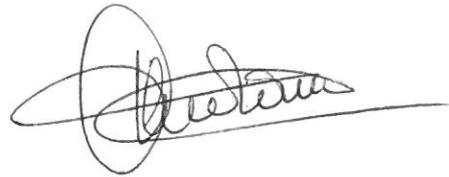
M. Audonnet propose d'effectuer un sondage auprès des familles et de mettre en place une séance d'information si cela répond à un réel besoin.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Principal lève la séance à 19h15.

Bénédicte FILLATRE



Thierry AUDONNET



DHG	238
Dont H.S.A.	21

TOTAL	30,0	11,0	12,0	25,0	35,0	6,0	8,0	8,0	12,0	7,5	26,0	10,0	26,0	26,0	216,5
Dot. spécifiques		1,0	1,0		41,0			1,0		7,5	26,0			26,0	
TOTAL 1	30,0	12,0	13,0	25,0	35,0	6,0	8,0	9,0	12,0	7,5	26,0	10,0	26,0	29,0	222,5
				41,0						7,5	26,0			29,0	

AP 6ème															0,0
AP 5ème															0,0
AP 4ème															0,0
AP 3ème	2,0			2,0											6,0
EPI 5ème	1,0		1,0											1,0	3,0
EPI 4ème	2,0														2,0
EPI 3ème															0,0
FLE					3,0										3,0
TOTAL 2	5,0	0,0	1,0	2,0	5,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	14,0

Total besoins/disciplines	35,0	12,0	14,0	27,0	46,0	8,0	9,0	12,0	7,5	26,0	10,0	30,0	236,5
---------------------------	------	------	------	------	------	-----	-----	------	-----	------	------	------	-------

SUPPORTS DEFINITIFS	2	0,5	12	1	2	8	8	1	1	7	24	9	1	1	8,5
Equivalent heures postes	32	10	12	24	44	8	8	12	12	7	24	9	27,00	217	HP = 217
Apport TRMD														0,0	
Ecart	35,0	12,0	14,0	27,0	46,0	8,0	9,0	12,0	7,5	26,0	10,0	30,0	236,5		
Ajustement															
HSA	3,0	2,0	2,0	3,0	2,0	0,0	1,0	0,0	0,5	2,0	1,0	3,0	19,5	19,5	HSA = 21
RELICUAT DES HSA TRANSFORMABLES EN HSE														1,5	

PREPARATION RENTREE 2018

collège Romain Rolland CHARROUX

2x6 2x5 2x4 2x3

DHG	238											Total /classe			
Dont H.S.A.	21	MATH	PHYS	SVT	H/G/EC	FR	LAT	AP	EM	TECH	ALL2	ANG1	ESP2	EPS	Totaux
6ièmes 17/classes	26	4,5	1	1,5	3	4,5		1	1	1,5		4		4	26
	34														
	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2		2		2	
NB HEURES		9,0	2,0	3,0	6,0	9,0	0,0	2,0	2,0	3,0	0,0	8,0	0,0	8,0	52,0
5ièmes 17/classes	26	3,5	1,5	1,5	3	4,5	2	1	1	1,5	2,5	3	2,5	3	26 heures
	33														
	2	2	2	2	2	2	1	2	2	2	1	2	1	2	
NB HEURES		7,0	3,0	3,0	6,0	9,0	2,0	2,0	2,0	3,0	2,5	6,0	2,5	6,0	54,0
4ièmes 17/classes	26	3,5	1,5	1,5	3	4,5	2	1	1	1,5	2,5	3	2,5	3	26 heures
	33														
	2	2	2	2	2	2	1	2	2	2	1	2	1	2	
NB HEURES		7,0	3,0	3,0	6,0	9,0	2,0	2,0	2,0	3,0	2,5	6,0	2,5	6,0	54,0
3ièmes 22/classes	26	3,5	1,5	1,5	3,5	4	2	1	1	1,5	2,5	3	2,5	3	26 heures
	44														
	2	2	2	2	2	2	1	2	2	2	1	2	2	2	
NB HEURES		7,0	3,0	3,0	7,0	8,0	2,0	2,0	2,0	3,0	2,5	6,0	5,0	6,0	56,5
Nb élèves	144														
Nb divisions	8														
Moyenne	18														
Consommation/discipline		30,0	11,0	12,0	25,0	35,0	6,0	8,0	8,0	12,0	7,5	26,0	10,0	26,0	216,5
						41,0					7,5	26,0		26,0	
Dot. spécifiques			1,0	1,0					1,0						6,0
UNSS														3,0	3,0
Sections Sportives															
Labo. Coordo.			1,0	1,0											2,0
TOTAL 1		30,0	12,0	13,0	25,0	41,0	8,0	9,0	9,0	12,0	7,5	26,0	10,0	29,0	222,5



Programme école ouverte

Année 2017/2018

On accueille les futurs élèves...

- **PUBLICS VISES :**

Tous les élèves scolarisés pour la rentrée 2017 en classes de 6^e, 5^e, 4^e mais aussi les élèves volontaires de 3^{èmes} qui partiront vers le lycée ou le LP seront conviés à 3 semaines « école ouverte » pour apporter leur connaissance et leur contribution à l'intégration des jeunes.

Les assistants d'éducation du collège, les enseignants volontaires du collège, les animateurs jeunesse de la communauté de communes du Pays Charlois, les acteurs de la vie associative locale, les parents anglophones, les parents en général et les compétences reconnues interviendront pour l'encadrement et l'animation des ateliers. La communauté de communes met gracieusement à notre disposition le mini bus de 8 places pour déplacer les participants sur des sites d'activités.

La mairie de Charroux met également à notre disposition la salle polyvalente de la commune pour les activités culturelles, musique, danse.

- **AXES DU PROJET ET LIENS AVEC LE PROJET D'ETABLISSEMENT, LE PEDT, ... :**
- **Etat des lieux**

Le collège est implanté sur un territoire rural. Il scolarise 150 élèves sur 4 niveaux et 8 classes environ 60% des familles sont classées en CSP défavorisées, 30% de familles perçoivent une bourse, 10% d'élèves anglophones. 90% des élèves sont transportés en bus.

Les objectifs centraux du projet d'établissement sont la réussite scolaire de tous et à son meilleur niveau et l'ouverture du collège sur le monde extérieur. Pour cela et en fonction de ses moyens, le collège propose des sorties culturelles, sportives et scientifiques.

Dans le cadre de l'accompagnement éducatif, un large éventail d'activités culturelles, sportif, scientifique, artistique est proposé aux élèves en complément de l'aide aux devoirs.

Sur le territoire l'offre culturelle et sportive en dehors du collège est restreinte ; un club de football pour les garçons, un club de gymnastique pour les filles, une école de musique, une bibliothèque municipale, un centre de loisirs pour les enfants de 5 à 12 ans, un chantier de jeunes 12-15 ans à Pâques et 2 semaines en juillet (10 places/sessions).

Par conséquent, il semblerait opportun de poursuivre la mise en place du projet « école ouverte » pour cette année scolaire 2016/17.

Cette action nous permettrait de renforcer les liens étroits que nous entretenons avec le monde associatif local, les compétences locales identifiées, et les personnels en charge de l'animation jeunesse de la communauté de communes du Pays Charlois-Civraisien notamment un animateur jeunesse et un animateur sportif.

Objectif général

Renforcer le lien avec les familles et les acteurs du territoire, créer du lien entre le 1^{er} et le 2^e degré. Ouvrir un lieu d'accueil pendant les congés scolaires d'été pour renforcer l'éducation, permettre une socialisation, mieux appréhender sa rentrée au collège, pour les élèves extérieurs au collège permettre une meilleure intégration mais aussi renforcer la participation de chacun à la vie locale.

Objectifs opérationnels

- Ouverture sur le monde extérieur
- Accueillir les futurs élèves de 6^{ème} et les futurs élèves de 5^{ème}
- S'inscrire dans le tissu social et culturel du territoire
- Développement de partenariats sur le plan local
- Permettre aux jeunes de découvrir des activités culturelles, sportives et langagières
- Offrir une aide scolaire avant la rentrée
- Mettre en place un tutorat entre élèves de troisièmes et anciens élèves du collège (dans le cadre d'une liaison 3^{ème} – 2^{nde})

Indicateurs d'évaluations

- Nombre de participants au cours de la semaine
- Activités proposées
- A mi trimestre observation des résultats scolaires des participants
- Analyser l'intégration des CM2 participants à ce projet en 6^e mi-septembre
- Evaluer les résultats des élèves de 5^{ème} à mi-trimestre

- Réalisation commune d'un journal de bord pour la semaine

Contenu de l'action

- Activités scolaires : des créneaux horaires permettront de travailler sur le français, les mathématiques, et technologie. Approche sous forme ludique. Mise en place de séances d'information sur les exigences du lycée : par les anciens élèves du collège, scolarisés au Lycée A Theuriet ou au LP « Les terres rouges » vers les élèves de 3^{ème}.
- Activités sportives : proposition d'activités nautiques (piscine (profiter des nouvelles infrastructures de Civray), canoë), d'un raid de pleine nature sur le territoire, d'activités de sports collectifs
- Activités culturelles : Visites de musées, découverte de la peinture avec un artiste local, atelier d'expression à travers la danse ou le théâtre. Participation d'écrivain à un atelier d'écriture de nouvelles. Mise en place d'un atelier de calligraphie.
- Activités de loisirs : déplacements divers vers des parcs de loisirs, visite d'une exploitation agricole avec activités agricoles, d'arbres en arbres à Thénézay, vélo rail de Confolens, aéroclub de Couhé avec la formation pour le BIA....

Public visé et intervenants

Tous les élèves scolarisés pour la rentrée 2017 en classes de 6^e, 5^e et 4^e mais aussi les élèves volontaires de 3^{èmes} qui partiront vers le lycée ou le LP seront conviés à cette semaine pour apporter leur connaissance et leur contribution à l'intégration des jeunes.

Les assistants d'éducation du collège, les enseignants volontaires du collège, les animateurs jeunesse de la communauté de communes du Pays Charlois, les acteurs de la vie associative locale, les parents anglophones, les parents en général et les compétences reconnues interviendront pour l'encadrement et l'animation des ateliers. La communauté de communes met gracieusement à notre disposition le mini bus de 8 places pour déplacer les participants sur des sites d'activités.

La mairie de Charroux met également à notre disposition la salle polyvalente de la commune pour les activités culturelles, musique, danse, le syndicat intercommunal du collège met à disposition toutes les infrastructures sportives : gymnase, terrain de sport.

Lieux de réalisation

Le collège sera le centre principal pour l'accueil des activités, toutefois la structure d'accueil situé à Asnois et gérée par la communauté de communes (centre de loisirs) accueillera certaines activités sportives ou culturelles. Tous les participants y prendront le repas du midi pris en charge par la communauté de communes.

Dates de mise en œuvre

Pour cette année 2018 nous proposons de mettre en place le dispositif « école ouverte » du mardi 09 avril au vendredi 13 avril 2018. Les horaires seraient de 9h à 12h00 et 14h à 17h30, pour la session de Pâques.

- du lundi 09 juillet au jeudi 13 juillet 2018, sur les mêmes plages horaire.

- du lundi 27 août au vendredi 31 aout 2018, uniquement pour les élèves actuellement scolarisés en classe de CM2 et futurs 6èmes (dans le cadre de la liaison école/collège)

Budget prévisionnel 2017/2018

CHARGES		PRODUITS	
Intervenants		Education Nationale « école ouverte »	9 800
Session Pâques	2500	« école ouverte »	
Session Juillet	2500		
Session août	2500	Communauté de communes	1400
Coordination sessions	300		
Locations			
Activités loisirs 3 sessions	600	Syndicat Intercommunal du collège	400
Activités sportives 3 sessions	500		
Activités culturelles 3 sessions	800	Association Parents d'élèves	200
Activités scolaires 3 sessions	400		
Transport 3 sessions	1400		
Gouters	200		
Communication	100		
Valorisation de la mise à disposition des infrastructures (mairie, CG 86, com com)	700	Valorisation de la mise à disposition des infrastructures (mairie, CG 86, com com)	700
TOTAL	12 500 €		12 500 €

Fait à Charroux le 30 janvier 2018

Le Principal

Thierry AUDONNET